



MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

AVIS PUBLIC

Appel d'offres sur invitation pour Fauchage des abords des routes de la municipalité d'Aston-Jonction pour la saison 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par François Noël, directeur général et greffier-trésorier, que la municipalité d'Aston-Jonction demande des soumissions pour le fauchage des abords des routes pour la saison 2025 ;

Il s'agit d'un appel d'offres sur invitation. Uniquement les soumissionnaires invités peuvent présenter une offre.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 12 mai 2025 à 14 h, au bureau municipal situé au 1300, rue Principale, Aston-Jonction (Québec), G0Z 1A0.

La Municipalité d'Aston-Jonction n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou par courriel, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjudgé sur décision du Conseil municipal, à sa seule discrétion, et la municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Donné à Aston-Jonction, ce 17 avril 2025.

François Noël
Directeur général & greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Noël, directeur général et greffier trésorier de la municipalité d'Aston-Jonction certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 17 avril 2025, entre 12 heures et 18 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 avril 2025.

François Noël, directeur général et greffier-trésorier